



INVITATION

Présentation des chantiers Eco-TIG Provence

Une politique pénale au service de la biodiversité

Vendredi 22 octobre 2021 à 15h
Saint-Martin-de-Crau (13310)

Rendez-vous : Réserve naturelle des Coussouls de Crau
Parking de Peau de Meau (voir plan et instructions jointes)

En présence de

Éric HANSEN, directeur interrégional de l'Office français pour la biodiversité (OFB)
Céline CHERON, présidente du Tribunal Judiciaire de Tarascon
Laurent GUMBAU, procureur de la République près le Tribunal Judiciaire de Tarascon
Jean-Claude FOURÈS, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine
Jean CAUVÉ, chef de l'Antenne Arles-Tarascon du SPIP des Bouches-du-Rhône
Joël BOURIDEYS, administrateur du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Des modifications pouvant intervenir en fonction des contraintes météo,
merci de confirmer votre présence

Contact : Axel Wolff

06 80 54 92 40 - axel.wolff@cen-paca.org

Présentation des chantiers Eco-TIG Provence

Une politique pénale au service de la biodiversité

Vendredi 22 octobre 2021 à 15h - Saint-Martin-de-Crau (13310)

PLAN D'ACCES

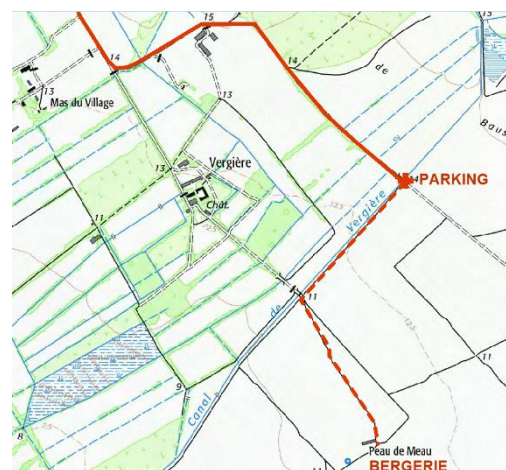
Rendez-vous :

Réserve naturelle des Coussouls de Crau

Le chantier se déroule à la **Bergerie de Peau de Meau**, qui est accessible par 2 km de pistes dans la réserve naturelle. Si vous ne souhaitez pas utiliser votre véhicule sur piste, un système de navettes sera mis en place à partir du **parking** pour vous acheminer jusqu'au chantier.

- Parking de Peau de Meau (43.571693, 4.831936)
<https://goo.gl/maps/7D5MEheLh9dyqADH8>
 - Bergerie de Peau de Meau (43.560354, 4.829942)
<https://goo.gl/maps/YTLuG9CpMLhQxWnz9>
- Un fléchage sera mis en place depuis le parking

A partir de St-Martin de Crau (sortie A54 n° 11)	A partir de la RN 568
<ol style="list-style-type: none"> 1. Prendre la D24 direction Fos-sur-Mer 2. Après 3 km, prendre à gauche direction « Etang des Aulnes » 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Prendre la D24 direction Saint-Martin de Crau 2. Après 2,5 km, prendre à droite direction « Etang des Aulnes »
<ol style="list-style-type: none"> 3. Après la Manade Lescot (3,5 km), suivre sur la gauche le « Chemin d'Istres à l'Etang des Aulnes » 4. Après 2 km, passer le petit pont sur le Canal de Vergière, et se garer sur le parking à droite. 	



Contact : Axel Wolff
 06.80.54.92.40 - axel.wolff@cen-paca.org